



Je suis en arret de travail pour depression et mon entreprise me

Par **coche jean marc**, le **22/11/2010** à **16:52**

Bonjour,

Je suis mr coche jean marc ,depuis trois ans environs je suis en traitement pour dépression .Le médecin m'a arrêté un mois fin 2009 puis un mois en mars 2010 et aujourd'hui je le suis encore car ma santé c'est fortement dégradé (trop de travail,réflexions sans aucun motif et j'avoue être devenu agressif car je me mettais en doute)je suis adjoint au chef de magasin ,enfin c'est mon titre car je fait le travail du chef .Je ne suis ni cadre ,ni agent de maîtrise je suis ouvrier échelon 7 et j'entame ma vingt et unieme années dans cette entreprise .Après de nombreuses visites chez mon médecin et le médecin de la médecine du travail,ce dernier veut que j'arrête de travailler pour cette entreprise car elle est malsaine pour ma santé(ce son ces termes).Je viens de recevoir une lettre avec AR me convoquant la semaine prochaine pour un entretien et pour sanction qui pourrai faire suite a un licenciement ,par contre il n'y a pas le motif de la sanctionLa question est dois je prendre un avocat ?ou laisser se faire les choses par la médecine du travail?

Merci de me répondre ,recevez mes salutations respectueuses.

Me jean-marc COCHE .

Par **jeetendra**, le **22/11/2010** à **17:08**

[fluo]Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
d'Indre et Loire (DDTEFP)[/fluo]
8 RUE ALEXANDER FLEMING

37000 Tours

Téléphone : 02.47.31.57.01

Bonsoir, le risque pour vous ce sera un [fluo]licenciement pour inaptitude [/fluo](maladie récurrent, arrêt prolongé), prenez contact avec la Direction du travail à Tours, ils tiennent des permanences juridiques à l'attention des salariés, courage à vous, cordialement.